



Prendre soin de la vie, accompagner la mort

ASSEMBLEE GENERALE 14 OCTOBRE 2023

Présents qui ont émergé :

Daniel Chaumes, Marie-Rose Ségui, Louise Le Corre, Jean-Louis Galaup pour le GAF, Michel Courbes, Anne Radigales pour Cité Caritas-Cité La Madeleine, Ghislaine Dagnac, C. Coppeaux pour l'Entraide Protestante, Michelle Guilmin, Thierry Marmet, Bernadette Puyo, Bernard Soulé, Paul Hartmann, Bonnade Christian, Bonnans Jean-pierre, Marie-Martine Collomb.

Représentés par procuration :

Nicolas Velut, Y. Cevenes, Martine Pujol, Emilie Monnereau, Geneviève Genève.

Egalement présents les choristes de Kokeliko :

Joseph Broussaudier, chef de chœur, Houari, Eric Feriano, Marie-Rose et Jean Paul Ségui, Denise Soulé, Youcef Hadjaz, Martine.

Cette Assemblée Générale s'est tenue dans la salle prêtée par l'association « Samba Résille », 38, rue Roquelaine à Toulouse.

Ordre du jour :

- **Recueil des adhésions**
- **Rapport moral : présentation de l'activité de « Goutte de Vies » (EHPAD, maison relais, ateliers, données statistiques ...)**
- **Obsèques : conventions, confidentialité**
- **Rapport financier**
- **Vote du rapport moral et financier**
- **Echange avec la salle**
- **Présentation et vote des nouveaux statuts**
- **Recueil des candidatures au collège décisionnel**
- **Vote du collège décisionnel**

MOT D'ACCUEIL

Le rapport annuel de l'Observatoire sur les inégalités 2022-2023, nous rappelle que le nombre d'entre nous vivant sous le seuil de pauvreté, avec moins de 500 euros par mois a encore augmenté en lien avec l'épidémie de Covid. Certes notre pays est un de ceux qui se préoccupe le plus des personnes concernées, mais à un moment où notre système est en crise, ce qui augmente les risques de discriminations dans l'accès

aux soins et multiplie le nombre des personnes précaires laissées pour compte. C'est dire, s'il en était besoin l'importance de l'engagement de notre association.

FEUILLE DE ROUTE 2022- 2023

Elle comportait 5 objectifs :

1/ La restauration de notre site internet :

Cela a pu être fait avec le soutien du Lyon 's club par l'intermédiaire de Michel COURBES, membre de notre association. Nous les en remercions.

Ce site a été réalisé par Romain THOMAS « WAM STUDIO DESIGN » à Mauzac : www.goutte-de-vies.org,

Vous y trouverez des informations sur notre action, un calendrier mentionnant les dates d'obsèques, (auxquelles vous pourrez vous joindre éventuellement), les comptes rendus de nos différentes réunions et également les conférences de Thierry MARMET.

Ce site est encore « débutant », et perfectible, ce qui se fera progressivement.

2/ La signature de convention avec la mairie de Toulouse /la métropole et le CHU.

La convention avec le CCAS va être redéfinie, nous avons été reçus par 4 élus et aussi par le service des pompes funèbres municipales. Il reste délicat de trouver des créneaux pour les funérailles à des moments où nos bénévoles et la chorale Kokeliko peuvent se rendre facilement au cimetière de CORNEBARRIEU.

Avec Le CHU, nous avons avancé : le texte de la convention est fait. Nous sommes convenus que la signature sera actée après que nos nouveaux statuts seront déposés.

Le respect de la confidentialité des données que nous recueillons. Après avis d'un juriste et de la CNIL, il s'avère que la réglementation sur la protection des données personnelles cesse après le décès des personnes. Seul s'applique le respect du secret médical. Après réflexion il s'avère que nous n'avons aucune nécessité à recueillir de telles données ; l'ensemble de nos outils ont été amendés en conséquence.

Cependant, cette réglementation s'applique pour les familles et les bénévoles de l'association. Nous aurons à rédiger et à appliquer un règlement en la matière précisant comment nous sécurisons ces données et comment nous informons les personnes concernées en leur donnant un droit de regard et de correction.

3/ EHPAD, maison relais

Deux pistes à l'étude : le site du Christ Roi et le domaine de la Cadène. La conclusion de la faisabilité pour le 1^{er} site devrait être rendue fin octobre.

Soulignons que notre partenariat avec la Cadène se poursuit et que les tutelles du département et l'ARS maintiennent leur engagement à la réalisation de ce projet en gelant les moyens affectés.

Pour ce qui est des autres recherches et notamment les maisons relais, force est de constater que l'immobilier de la métropole n'offre guère d'opportunités.

4/ Visibilité de l'association

La promotion de l'association, notamment dans la finalité de renforcer nos forces vives : l'excellent documentaire de Marielle DUCLOS nous a donné de la visibilité, et nous la remercions à nouveau. Nous

avons été sollicités par de nombreux médias et nous avons fait acte de candidature pour un prix de l'innovation en matière de funérailles.

Toutefois, nous n'avons pas pour autant reçu de candidatures pour rejoindre l'association d'où le challenge que chacun d'entre nous tente de convaincre 5 personnes de nous rejoindre...

5/ Révision des statuts

La révision des statuts de l'association : nous y avons travaillé avec une juriste et avocate Pierrette AUFIERE qui nous a conduit à opter sur une forme d'organisation reposant sur un collège décisionnel plus conforme à notre mode de fonctionnement. Disparaît la structuration bureau, conseil d'administration et assemblée générale au profit d'un conseil décisionnel (fusionnant bureau et CA) reposant sur les plus impliqués d'entre nous, avec retour annuel ou bi annuel devant les adhérents.

RAPPORT MORAL

Commission « prendre soin de la vie » consacrée à la problématique de la mort des personnes ayant vécu à la rue, et dans le cadre du projet d'EHPAD et maison relais :

En matière de formation nous avons contribué, avec Format Différence, à l'élaboration d'une maquette destinée aux professionnels de santé qui travailleront dans l'établissement. Cette maquette peut être déclinée pour des actions de formation avec un agrément développement professionnel continu.

Enfin notre manifeste pour apporter un support aux professionnels et bénévoles qui interviennent auprès des personnes ayant l'expérience de la rue reste actif (cf les 5 interventions de Thierry MARMET). Les célébrants et la chorale Kokeliko ont pu également bénéficier de ces interventions

Commission « accompagner la mort » consacrée à l'organisation des funérailles et à la mission mémorielle (cf texte joint rédigé par Michelle GUILMIN, responsable de l'atelier célébrants)

Rapport financier : en pièce jointe.

Vote du rapport moral et du rapport financier

Votés à l'unanimité.

STATISTIQUES

Document en pièce jointe.

PRESENTATION DES NOUVEAUX STATUTS

Ces statuts ont fait l'objet d'une discussion avec les membres du dernier conseil d'administration, qui a décidé de les soumettre au vote de notre AG. Il n'est pas souhaité par les présents une lecture intégrale. Les principaux changements sont résumés avant de passer au vote.

Ils sont acceptés par la majorité des présents à l'exception :

d'une abstention motivée par le fait de désigner un président alors que le fonctionnement avec des secrétaires généraux paraissait satisfaisant.

et **d'un vote contre** au motif principal que la disparition de l'assemblée générale enlèverait de la démocratie au fonctionnement de l'association.

S'ensuit une discussion qui débouchera sur une adaptation des statuts afin de donner la possibilité aux membres de l'association de mettre fin au mandat du président ou d'un membre du collège décisionnel.

COLLEGE DECISIONNEL

Sont candidats :

- les membres actuels du bureau : Michelle GUILMIN, Marie Martine COLLOMB, Louise LECORRE et Thierry MARMET à l'exception d'Anne RADIGALES qui souhaite rester membre mais suspend son mandat de trésorière en raison d'autres engagements.

- Jean louis GALAUP souhaite être présent au titre de membre fondateur, membre de droit du collège

- Bernard SOULE fait acte de candidature pour représenter toutes les activités d'enquêtes.

- Michel COURBES fait également acte de candidature.

Ces 7 candidatures sont validées à l'unanimité

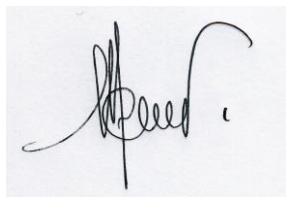
Notre collaboration avec la Cadène pourrait conduire son directeur à s'engager à nos côtés et prendre le relais pour la gestion financière.

Le Collège décisionnel se réunira le 20 Novembre pour désigner le président et finaliser le changement de statut.

Notre assemblée générale se termine par un repas commun et des chants interprétés par la chorale Kokeliko.

A NOTER : vous pourrez retrouver ce compte rendu et les documents joints sur le site de Goutte de Vies

Thierry MARMET

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Thierry Marmet', on a light-colored background.

Marie-Martine COLLOMB

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Marie-Martine Collob', on a light-colored background.